

## APPEL D'OFFRES

**Direction adjointe des projets  
d'infrastructure et du génie municipal  
Arrondissement de Verdun**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues avant, 10 h 30, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante : 4555, rue de Verdun, bureau 104, Verdun (Québec) H4G 1M4, à l'attention du secrétaire d'arrondissement.

**CATÉGORIE : Travaux de construction**

**APPEL D'OFFRES : S17-013**

**DESCRIPTIF : Réfection de toiture :Ateliers municipaux (bassins B-3 et B-4)**

**OUVERTURE:**

**Date : Le mercredi 12 avril 2017**

**Heure : 10 h 30**

**Endroit : Mairie de l'arrondissement,  
local 102F,  
4555, rue de Verdun**

**DÉPÔT DE GARANTIE**

**10 % (Cautionnement ou chèque visé) valide pour cent-vingt (120) jours.**

**RENSEIGNEMENTS :**

**[verdun-greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdun-greffe@ville.montreal.qc.ca)**

**DOCUMENTS :**

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 22 mars 2017.

**VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX :** La visite est individuelle. La date limite pour prendre rendez-vous est le 29 mars 2017 à 11 h 30. Les visites auront lieu du 29 mars 2017 au 30 mars 2017 inclusivement, à l'heure définie par la Ville, soit à 8 h 00, à 8 h 30, à 9 h 00, à 9 h 30, à 10 h 00, à 10 h 30, à 11 h 00 ou à 11 h 30. Pour prendre rendez-vous s'adresser à [verdun-greffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:verdun-greffe@ville.montreal.qc.ca)

**RENSEIGNEMENT ADDITIONNEL :** Les travaux doivent être couverts par la garantie du programme d'assurance qualité de 10 ans de l'AMCQ.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, Québec  
ce 22 mars 2017

Caroline Fisette, OMA  
Directrice du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement